

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria, Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4045-2018.

Tarifs et conditions de service d'Hydro-Québec Distribution (HQD) pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

**Phase 1, Étape 3 (tarifs et conditions).**

**Plan d'argumentation du Regroupement CREE relative à la requête en récusation logée par la CETAC qui sera entendue à l'audience du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 15h30.**

---

Chère Consœur,

Par la présente, le Regroupement CREE dépose par courtoisie, avant audience, son plan d'argumentation qui sera plaidé le 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 15h30 à l'effet que la Régie devrait rejeter la requête en récusation de la CETAC au présent dossier.

Nous invitons respectueusement la Régie à recevoir ce plan d'argumentation, lequel est déposé par écrit, vu que la [lettre procédurale A-0152](#) émise hier par le Tribunal indique que les intervenants disposeront d'un délai de 10 minutes pour leur argumentation orale.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement CREE* constitué de la *Première Nation Crie de Waswanipi* et de la *Corporation de développement Tawich* (CREE)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).